Graphique 4: Mesures limitatives de liberté MLL

Tableau récapitulatif (les noms des cliniques apparaissent dans une fenêtre pop-up quand vous naviguez sur le tableau avec le curseur)

Commentaire ANQ sur la comparaison présentée (Graphique 4)
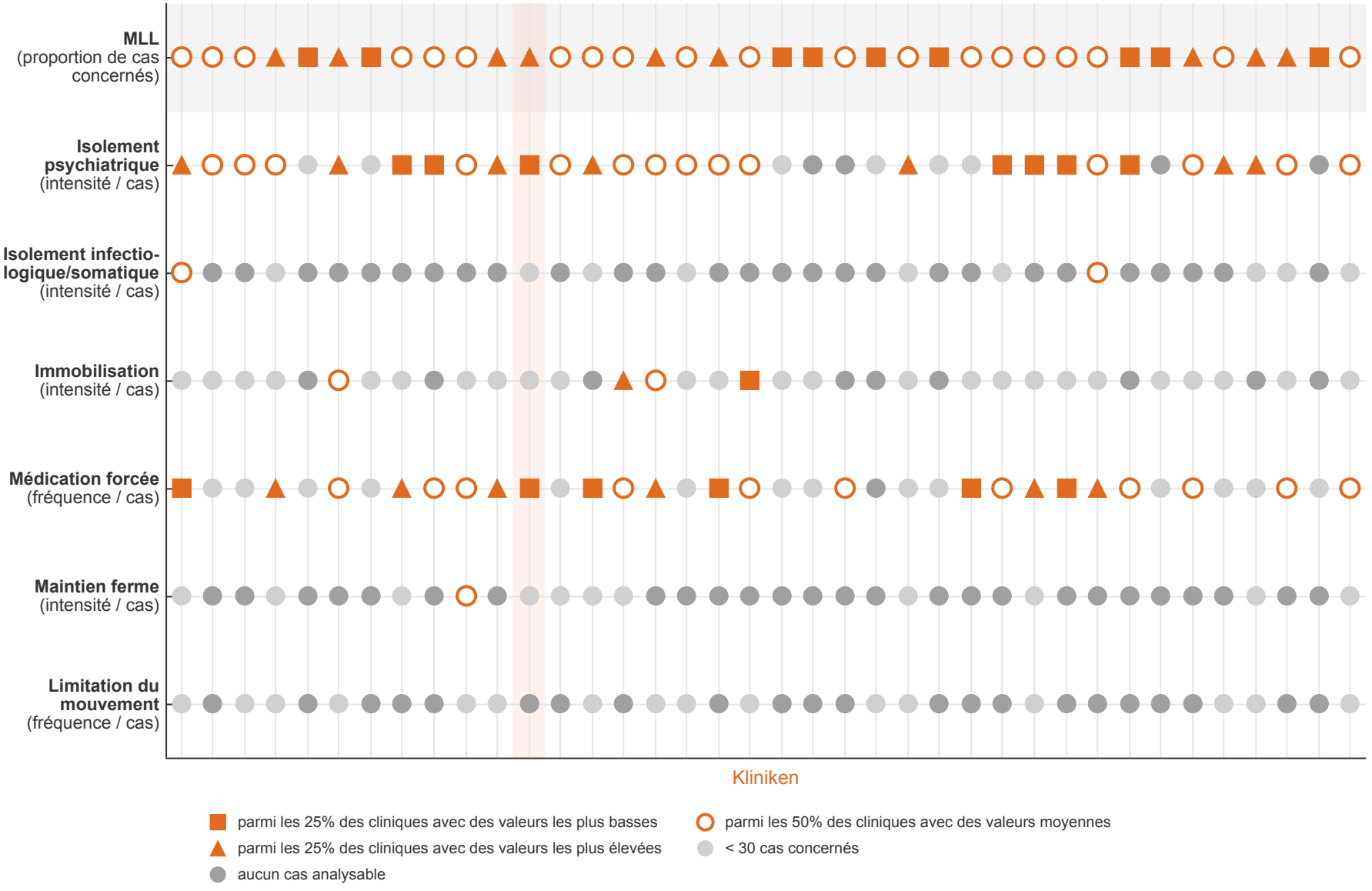
Le graphique montre, pour différents aspects de l'application des mesures limitatives de liberté, l'intensité avec laquelle une clinique utilise des mesures limitatives de liberté. Il décrit la proportion de cas concernés par au moins une mesure limitative de liberté ainsi que l'intensité de l'utilisation pour les différents types de mesures limitatives de liberté. Pour chaque aspect, le code couleur indique si une clinique fait partie des 25% de cliniques ayant l'intensité d'utilisation la plus élevée, des 50% de cliniques ayant une intensité d'utilisation moyenne ou des 25% de cliniques ayant l'intensité d'utilisation la plus faible.